

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

[Accueil](#) > [Vaud & Régions](#) > [Contenu](#)

NYON | Le déménagement d'une soixantaine de requérants d'asile à l'Esp'Asse se précise: les 33 logements sont mis à l'enquête publique. Une fois encore, des voix s'élèvent pour dénoncer le choix du site, à proximité d'une école.



© GEORGES MEYRAT | Chef de file de l'UDC nyonnaise, André Francis Cattin dénonce la proximité du futur immeuble, qui s'érigera sur le parking (à g.), avec le sentier (à dr.) qu'empruntent de nombreux enfants pour se rendre à l'école du Rocher.

VINCENT MAENDLY | 28.07.2010 | 00:04

En mars dernier, l'annonce de la création d'une trentaine de logements pour les requérants d'asile à l'Esp'Asse, route de l'Etraz 20, avait suscité son lot de réactions indignées. Sans effet: la construction de l'immeuble devisé à 4 millions est désormais mise à l'enquête publique jusqu'au 26 août.

Depuis un an et demi, une centaine de requérants sont logés provisoirement dans l'abri PCi En Oie, au nord de la ville. Ce lieu de vie est considéré comme un foyer – avec sanitaires et cuisines communes –, contrairement aux appartements projetés, qui leur offriront bien plus d'indépendance. Y seront logés des couples, des adultes célibataires ainsi que des familles: environ soixante requérants au total. «Mais 20% des appartements seront utilisés comme logements sociaux pour les habitants de la région», précise Jean-Claude Bouvrot, administrateur de la Fondation Esp'Asse, qui est le propriétaire des lieux et du futur bâtiment. «Dans l'idéal, il pourrait être prêt pour janvier-février.»

C'est peut-être sans compter sur la détermination des opposants. André Francis Cattin, chef de file de l'UDC locale, déplore le choix de l'emplacement: à proximité d'un complexe scolaire et, surtout, à quelques mètres du petit chemin piétonnier qui y mène, à travers une forêt. L'élu brandit le risque «que des requérants ne vendent de la drogue à des gamins. Je ne veux pas de cela pour la population nyonnaise!» Allusion faite au constat que certains requérants dealaient à la petite semaine en ville de Nyon. «Une infime minorité», souligne Emmanuelle Marendaz Colle, porte-parole de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM).

Initiative populaire?

Pas de quoi rassurer Josette Gaille. La conseillère communale radicale est, elle aussi, inquiète de la proximité des requérants avec le chemin qu'empruntent les écoliers: «Je ne partirai pas seule au combat, mais je suis prête à faire opposition puis à recourir devant le Tribunal cantonal», clame-t-elle en sa qualité de voisine du futur immeuble. S'il le faut, André Francis Cattin défendra devant ses coreligionnaires l'option de l'initiative populaire pour empêcher la venue des requérants d'asile à cet endroit.

Jean-Claude Bouvrot se veut apaisant: «L'Esp'Asse propose déjà un accueil de jour pour les requérants et il n'y a jamais eu le moindre problème, rappelle-t-il. De plus, ce ne seront plus les mêmes: aujourd'hui Nyon n'accueille que des cas Dublin (*ndlr: qui ont déjà été enregistrés dans un autre pays de l'espace Schengen et qui restent donc en Suisse pour une courte durée*). Dans le nouvel immeuble, il y aura aussi des familles et des couples.» L'Esp'Asse entend mettre sur pied une séance d'information le mois prochain pour expliquer les détails du projet.

Obligation légale

Interpellée lors d'une séance du Conseil communal ce printemps, la Municipalité nyonnaise rappelle que la ville est tenue par la loi d'accueillir des requérants d'asile. «Le meilleur moyen de les intégrer est de ne pas chercher à tout prix à les rejeter à l'extérieur de la ville dans des zones hors de tout contrôle, répète le municipal Olivier Mayor. A l'Esp'Asse, les requérants seront à la fois mieux encadrés et mieux intégrés à la ville.»

Actu

Source URL (Extrait le 28.07.2010 - 08:32): <http://www.24heures.ch/vaud-regions/actu/proximite-requerants-ecoliers-inquiete-2010-07-27>